

COMMUNE DE PIERREFONDS

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE RETRAÇANT LES
INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES**

Le compte administratif 2021 récapitule l'ensemble des opérations effectuées en 2021.

Il montre par section :

	Dépenses	Recettes	Résultat / solde
Fonctionnement	1 224 096.20 €	1 219 493.64 € *	- 4 602.56 €
Investissement	483 317.76 €	87 911.55 €**	- 395 406.21 €
Total	1 707 413.96 €	1 307 405.19 €	- 400 008.77 €

* Dont 175 258.27 € d'excédent de fonctionnement reporté N-1

** Dont 553 620.87 € de recettes d'investissement reporté N-1

I) SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES		BUDGET 2021	REALISATION 2021
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
011	Charges à caractère général	353 460,00	352 010,89
012	Charges de personnel et frais assimilés	618 700,00	617 913,24
014	Atténuations de produits	114 500,00	114 335,00
022	Dépenses imprévues	3 809,33	
023	Virement à la section d'investissement	169 951,27	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 580,67	1 580,67
65	Autres charges de gestion courante	141 220,00	130 159,14
67	Charges exceptionnelles	2 050,00	2 037,26
68	Dotations aux amortissements et provisions	6060,00	6060,00
Totaux dépenses		1 411 331,27	1 224 096,20
RECETTES			
002	Résultat d'exploitation reporté	125 258,27	
013	Atténuations de charges	4 000,00	1240,67
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	152 650,00	113 133,99
73	Impôts et taxes	741 593,00	716 122,80
74	Dotations et participations	299 030,00	355 029,39
75	Autres produits de gestion courante	28 000,00	28 197,91
76	Produits financiers		5,81
77	Produits exceptionnels	60 800,00	5 763,07
Totaux recettes		1 411 331,27	1 219 493,64

A) LES DEPENSES

1) Charges à caractère général (chapitre 011)

Les charges à caractère général s'établissent à 352 010,89 en 2021 contre 295 127,45 € en 2020 et 304 002.06 € en 2019, soit une hausse de 20 %.

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

Article		2020	2021	Commentaire
60611	eau et assainissement	5 346.29 €	11 309.18 €	Facture anormale d'eau au groupe scolaire de 5796.54 € - régularisation effectuée
60612	Energie - électricité	42 035.57 €	61 464.72 €	Augmentation du montant des factures
60621	Combustibles	31 109.47 €	25 744.51 €	
60632	Fournitures de petit équipement	7 816.00 €	10 794.40 €	Achats du matériel quotidien du service technique
611	Contrats de prestation de services	3 661.20 €	5 545.20 €	Sont imputées sur cet article les dépenses liées : - au RGPD / DPO - au site internet - abonnement Periscoweb - déneigement de la commune
61521	Terrains	24 279.16 €	16 707.18 €	Entretien espaces verts – non-paiement du dernier trimestre en raison de la non-réalisation du contrat par le prestataire
615221	Bâtiments publics	9 482.19 €	8 559.05 €	Entretien et réparation des bâtiments publics
6232	Fêtes et cérémonies	14 794.48 €	9 751.71 €	Noël (décoration, sapins, personnel) Fleurs (cérémonies) Livrets de naissance Feu d'artifice
6288	Autres services extérieurs	23 268,91 €	35 286.50 €	Fourniture des repas - restauration scolaire – retour à la normale après une année COVID (2019 : 34 719.87 €)

2) Dépenses de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel s'établissent à 617 913.24 € contre 606 615.26 € en 2020.

Les réalisations de ce chapitre intègrent les contraintes qui s'imposent à la commune telles que les avancements d'échelons, les augmentations de charges, les revalorisations indiciaires dans le cadre du protocole PPCR et l'augmentation du SMIC.

A noter que la commune prend en charge les cotisations retraite de l'ancienne secrétaire générale en détachement. Son employeur d'accueil rembourse la commune au compte 70878.

3) Autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Ce chapitre s'établit en 2021 à 130 159.14 € contre 99 530.88 en 2020 et 135 241.08 € en 2019.

Cette hausse par rapport à 2020 mais stabilité par rapport à 2019 s'explique par une reprise du périscolaire et de l'accueil de loisirs dont les dépenses sont imputées dans ce chapitre.

4) Charges financières (chapitre 66)

Pas de charges financières en 2021.

5) Atténuations de produits (chapitre 014)

L'attribution de compensation reversée à la Communauté de Communes en 2021 s'élève à 99 412 € (inchangé depuis le passage en TPU en 2004).

Depuis 2016, apparait au chapitre 014 – atténuation de produits, le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC), ce mécanisme consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour les reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

En 2021, la commune a reversé 14 923 € au titre du FPIC (14 066 € en 2020).

6) Opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 042)

Amortissements 2021 : 1 580.67 €

B) LES RECETTES

1) Atténuations de charges (chapitre 013)

Pour 2021, les atténuations de charges s'élèvent à 1 240.67 €. L'article 6419 constate les remboursements perçus sur les rémunérations sur arrêts maladie et congés paternité et maternité.

2) Produits des services, du domaine et ventes diverses (chapitre 70)

Les réalisations de ce chapitre sont de 113 133.99 € en 2021 contre 68 202,06 € en 2020. Cette hausse s'explique notamment par la reprise des recettes liées à la restauration scolaire, au périscolaire et à l'accueil de loisirs.

3) Impôts et taxes (chapitre 73)

L'article 73111 – Taxes foncières et d'habitation s'élève à 709 227 € en 2021, conformément aux taux votés par l'assemblée délibérante en 2021 et compte tenu des bases d'impositions effectives 2021.

Evolution des contributions directes depuis 2016

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Montant annuel	661 221	663 712	670 706	680 414	689 678	709 227
DELTA N-1/N	2076	2491	6994	9708	9264	19 549

4) Dotations et participations (chapitre 74)

	2020	2021
DGF (7411)	210 276.00	210 518
Dotation de solidarité rurale (74121)	30 469	31 211
Dotation nationale de péréquation (74127)	9 892	10 426
FCTVA (744)	2 525.55	0
Autres participations de l'Etat (74718) <i>(imputation remboursement contrat PEC à partir de septembre 2020)</i>	1700.41	4355.08
Régions (7472) <i>(Participation accompagnateur pour le transport scolaire à Palesne)</i>		653.66
Département (7473)	400.00	
Autres communes (74748)	4 021.76	6 517.44

GFP de rattachement (74751) <i>(Participation communes pour accueil enfants ULIS)</i>		3317.50
Allocations compensatrices:		
Taxe d'habitation (74835)	17660	N'existe plus suite suppression TH
Taxe foncière (bâti et non bâti) (74834)	6 022.00	6 376

Le FCTVA n'a pas été versé par l'Etat en 2021. Il sera versé au premier trimestre 2022 et donc comptabilisé dans le budget 2022.

5) Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Le montant des recettes au chapitre 75 est de 28 197.91 en 2021 correspondant aux loyers perçus par la commune et aux locations du Foyer Napoléon. Montant stable par rapport à 2020 (27 621.97 €).

Depuis 2018, ce chapitre constate également le paiement des loyers du camping « Le coeur de la forêt » pour un montant total de 7022 € en 2021.

6) Produits exceptionnels (chapitre 77)

Le compte 7788 comprend notamment les remboursements des assurances, les aides de l'Etat pour l'organisation des élections et la prise en compte d'avois sur des exercices antérieurs. Il s'élève à 5 763.07 € en 2021.

II) SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES		BUDGET 2021	REALISATION 2021
DEPENSES			
40	Opérations d'ordre de transfert entre sections		
10	Dotations, fonds divers et réserves		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	88 600	15900.72
204	Subventions d'équipement versées	10300	
21	Immobilisations corporelles	2 452 378.84	466 669.80
Totaux dépenses		2 552 859.51	483 317.76
RECETTES			
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	553 620.87	
021	Virement de la section d'exploitation (recettes)	169 951.27	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	1580.67	1580.67
10	Dotations, fonds divers et réserves	73 000	53 010.88
13	Subventions d'investissement	518 506.70	33 320
16	Emprunts et dettes assimilées	1 236 200	
Totaux recettes		2 552 859.51	87 911.55

A) LES DEPENSES

En 2021, les dépenses d'investissement ont notamment consisté en :

- Opération relative aux travaux de réhabilitation de l'église : 406 185.13 €
- Changement d'une porte du Foyer Napoléon : 4 349.03 €
- Etude d'avant-projet de l'aménagement de la rue de l'Armistice : 1840.20 €
- Changement de l'alarme de l'Eglise : 2508 €
- Achat du véhicule électrique : 27 262.96 €
- Matériel divers pour service technique : 16 527.22 €
- Matériel divers pour groupe scolaire : 5027.06 €
- Changement des ordinateurs de la mairie : 4003.20 €

B) LES RECETTES

En 2021, la section d'investissement a principalement été financée par :

- L'affectation du résultat 2020 (article 1068) pour 50 000 €
- La Taxe d'Aménagement (article 10226) pour 3 010.88 €
- Les subventions (DRAC, Département) pour 33 320 €. A noter qu'une majorité des subventions des travaux de l'église vont être reçues en 2022.